

## Goderville. Vols à la cantine : trois employées interpellées

4-5 minutes

---

L'affaire fait grand bruit dans la commune de Goderville. Lundi 13 septembre, des employées de mairie œuvrant à la cantine de l'école ont été interpellées par les gendarmes. *"Elles portaient avec des cordons-bleus dans leurs sacs"*, explique Frédéric Carlière. Cette interpellation s'est faite en toute discrétion, *"sans esclandres"*, assure le maire du bourg cauchois.

**"Cela se produisait les jours où il y avait du cordon-bleu ou des hamburgers au menu. Il arrivait aussi qu'on leur serve des demi-portions"**

Elle faisait suite à plusieurs mois d'enquête en interne sur la disparition mystérieuse de nourriture au réfectoire scolaire. Des parents se sont plaints auprès des élus que leurs enfants n'y mangeaient pas à leur faim. *"Un soir, peu avant les grandes vacances, mes enfants m'ont expliqué qu'ils n'avaient pas eu de plat de résistance parce qu'il n'y avait pas assez à manger. Je pensais qu'ils n'aimaient pas ce qui était servi et qu'ils n'en avaient pas voulu. Mais cette situation s'est répétée. Cela se produisait les jours où il y avait du cordon-bleu ou du hamburger au menu. Il arrivait aussi qu'on leur serve des demi-*

*portions, toujours parce qu'il manquait de la nourriture, leur expliquait-on", confie une maman.*

*"On a d'abord cru qu'il s'agissait de problèmes d'approvisionnement mais on s'est rapidement aperçu, après vérification auprès de notre prestataire, que toutes les portions et les plats qui se trouvaient sur le menu étaient bien livrés. Mais les repas, qui étaient servis, ne collaient pas avec ce qui était annoncé sur les bons de livraison", poursuit le premier magistrat, soupçonnant une pratique qui s'est inscrite dans le temps.*

## **Des accusations réfutées au sein de l'entourage des employées suspectées**

Au final, trois cantinières ont été entendues par les gendarmes. Deux agents titulaires ont été suspendus et doivent passer en conseil de discipline. Le contrat de la troisième, agent contractuel, n'a pas été renouvelé. Les trois femmes sont convoquées pour une composition pénale devant le délégué du procureur fin octobre 2021. *"Une composition pénale suppose une reconnaissance des faits, indique le procureur du Havre, Bruno Dieudonné. Pour autant, lors des auditions, elles ont expliqué aux gendarmes qu'elles emportaient des restes".* Les accusations sont également contestées du côté de l'entourage d'une des employées. Une pétition, adressée à la mairie de Goderville, a d'ailleurs été mise en ligne sur le site [Les Lignes Bougent](#). Elle comptabilisait 140 signatures jeudi 7 octobre, en fin de matinée.

Le texte évoque lui aussi des restes mais aussi le vol d'une *"pauvre maudite barquette de petits pois qui partait à la poubelle"* ainsi que l'intention de la mairie se séparer d'agents

municipaux à l'ancienneté trop coûteuse et le risque que les trois personnes soupçonnées se retrouvent "à la rue". "S'il n'avait été question que de restes, cela aurait été différent, se défend Frédéric Carlière. *Ma porte est toujours ouverte pour aider les agents qui se trouvent en situation de difficultés financières. Mais tout laisse penser qu'on est bien face à une affaire de vol. Il est important d'indiquer que nous continuons de verser le salaire des deux cantinières suspendues et que les élus ont participé aux services à la cantine pendant une semaine et demie. Il y a eu deux recrutements qui ont été opérés. La restauration scolaire, cela représente un budget de 70 000 euros par an pour la commune. En tant que maire, je dois des explications aux habitants".*